

24

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies ou autres traceurs pour nous permettre de vous proposer des contenus adaptés à vos centres d'intérêts et de réaliser des statistiques de visites.

[J'accepte](#)[En savoir plus](#)

[Accueil](#) > [Identifier notre expertise](#) > Linky, le compteur communicant d'Enedis

Linky, le compteur communicant d'Enedis

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité.

Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Depuis, la technologie a évolué et les nouveaux compteurs communicants Linky rendent possibles de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs. Linky présente de nombreux avantages. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser ces compteurs sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

Linky c'est quoi ?

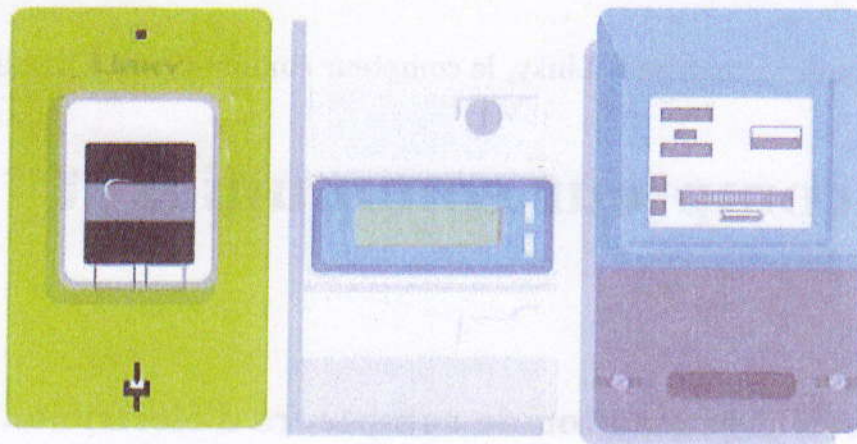
Un nouveau compteur communicant

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'Enedis.

C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'Enedis. La pose des compteurs communicants Linky a commencé le 1er décembre 2015. L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client.

Le nouveau compteur prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le compteur Linky, ni sa pose ne vous seront facturés.

Comme les compteurs actuels, le compteur Linky n'enregistre que la consommation globale du foyer en kWh

©Enedis-2016

Linky : quels avantages pour moi en tant que client ?

Relève
automatique
de ma
consommation

AVANT : la plupart du temps, les relèves se faisaient sur rendez-vous.
Avec le compteur Linky, mes relèves se font à distance.

Adapter
la puissance
de mon
compteur

AVANT : si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.
Avec le compteur Linky, plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

Mieux
maîtriser ma
consommation

AVANT : ma consommation réelle n'était relevée sur tous les six mois environ.
Avec le compteur Linky, je peux suivre ma consommation sur un site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.

Emménager
en toute
simplicité

AVANT : pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.
Avec le compteur Linky, en moins de 24 heures, tout est réglé à distance.

Avoir accès
à de
nouvelles
offres

AVANT : seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses.
Avec le compteur Linky, je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électroménagers plus facilement.

Grâce au compteur Linky le coût de nombreuses prestations diminue

Découvrez l'évolution du coût des prestations avec l'arrivée du nouveau compteur communicant !



Vous avez besoin de mettre en service votre compteur d'électricité ?
Grâce à Linky, c'est **de moins en moins cher et plus rapide !**



Avec la généralisation du compteur Linky, le coût d'une mise en service dans un nouveau logement diminue pour tous !

Grâce à Linky, le coût de la prestation sera **divisé par 2** et avec Linky la prestation est réalisée à distance dès le lendemain si vous le souhaitez.

Le saviez-vous ?

Grâce au compteur communicant Linky les incidents sur le réseau électrique seront détectés immédiatement, pour un réseau toujours plus fiable.

Retrouvez-nous sur: www.enedis.fr

<http://www.enedis.fr>

</sites/default/files/Enedis Linky-cout de la mise en service.jpg>



Vous avez oublié de faire la demande de mise en service de l'électricité ?
Grâce à Linky, le **coût de la mise en service en urgence est divisé par deux !**



Avec Linky, le coût de la prestation pour mettre en service l'électricité est **divisé par 2** et elle est réalisée le jour même.

Le saviez-vous ?

Grâce au compteur communicant Linky, vous n'aurez plus besoin d'attendre le passage d'un technicien, les opérations se feront directement et à distance !

Retrouvez-nous sur: www.enedis.fr

<http://www.enedis.fr>

</sites/default/files/Enedis Linky-cout de la mise en service en urgence.jpg>



Vous avez besoin d'augmenter la puissance du compteur ?
Grâce à Linky, c'est dix fois moins cher !

Coût de l'augmentation de puissance

Compteur classique	Compteur communicant
	
36,73 € T.T.C	3,60 € T.T.C

Ces tarifs s'appliquent à partir du 3 mars 2016. Les clients facturés sur l'ancienne base tarifaire seront remboursés par leurs fournisseurs d'électricité à partir du 1er août 2016.

Avec Linky, le coût de la prestation pour augmenter la puissance de votre compteur est **divisé par 10** et c'est gratuit dans l'année qui suit la pose !

Le saviez-vous ?
La diminution de puissance sera toujours gratuite pour vous inciter à faire des économies d'énergie !

Retrouvez-nous sur : www.enedis.fr

<http://www.enedis.fr>

[/sites/default/files/Enedis_Linky-cout de l augmentation de puissance.jpg](/sites/default/files/Enedis_Linky-cout_de_l_augmentation_de_puissance.jpg)

En savoir plus

[Délibération de la CRE du 3 mars 2016 portant décision sur la tarification des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité](http://www.cre.fr/documents/deliberations/decision/prestations-annexes9)
(<http://www.cre.fr/documents/deliberations/decision/prestations-annexes9>)

Dès 2017, une économie de 600 euros en moyenne sur le raccordement des nouveaux clients qui consomment et produisent sur le réseau d'électricité.

Afin de soutenir le développement des énergies renouvelables, Enedis installera dès le 1er janvier 2017 des compteurs Linky à tous les nouveaux clients désirant auto-consommer une partie de leur production tout en injectant le surplus de leur énergie produite mais non consommée sur le réseau.

Grâce à Linky, un seul compteur permettra de mesurer tout à la fois l'électricité produite et celle consommée. Plus besoin, comme c'est le cas aujourd'hui, de s'équiper, à un coût parfois élevé, d'un 2ème compteur (baisse de 600€ TTC en moyenne sur le coût de raccordement de l'installation).

Plus d'information : [Dès 2017, grâce à Linky, une économie de 600 euros en moyenne sur le raccordement des nouveaux clients qui consomment et produisent sur le réseau d'électricité](#)

Linky : quels avantages pour les autres utilisateurs du réseau ?

Pour les collectivités territoriales

Un service public de l'électricité plus performant,
Grâce à des données plus nombreuses et plus fiables, un patrimoine suivi avec plus de précision pour permettre de mieux prévoir les investissements.

Pour les petits producteurs d'électricité

Linky facilite l'installation des moyens de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien) en permettant l'utilisation d'un compteur unique qui enregistre à la fois les index de production et de consommation. Chez les particuliers producteurs d'électricité, un compteur Linky remplacera donc les deux compteurs actuellement installés,

Pour les fournisseurs d'électricité,

Un système de gestion plus fiable,

Une amélioration de la satisfaction client (diminution des motifs de réclamations liées aux questions de facturation),

La possibilité de développer de nouvelles offres et de nouveaux services adaptés aux attentes et besoins des clients, sans pour autant remettre en cause les offres ou tarifs actuels.

Au final, pour tous, un service public plus performant grâce à

La diminution des coûts de gestion grâce notamment à la réalisation à distance de nombreuses opérations (relève, changement de puissance, résiliation, mise en service...),

L'optimisation du développement du réseau et la diminution des pertes (fraudes, erreurs de gestion) par une meilleure connaissance des flux d'énergie,

L'amélioration de l'exploitation du réseau (suivi plus fin de la qualité de l'électricité, détection et localisation au plus près des incidents, cartographie fiabilisée) : un réseau modernisé et mieux piloté. Linky, ce sera à terme 35 millions de "capteurs" pour renseigner sur l'état du réseau Basse Tension situé en amont du compteur,

La préparation des réseaux basse tension (BT) à l'intégration en masse des énergies renouvelables (le photovoltaïque), et des véhicules électriques.

Enedis et le déploiement du compteur Linky

Enedis : déploiement du compteur communicant Linky



En savoir plus

[Gérer mon rendez-vous \(https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky)

[Etre averti de l'arrivée du compteur Linky chez moi \(https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky)

[Accéder à l'assistance du compteur \(https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky)

[Consulter la carte du déploiement \(https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky)

[Rendez-vous sur l'espace client Linky \(https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky)

Le système Linky fonctionne par courants porteurs en ligne

(CPL)

Cette technologie éprouvée et fiable utilise des infrastructures déjà existantes, et ne nécessite ni travaux, ni nouveaux câblages. Le CPL est couramment utilisé en domotique : commande de volets roulants, box Internet, commande des chauffe-eau à distance, etc.

Le compteur Linky n'utilise pas de transmissions par radiofréquences.

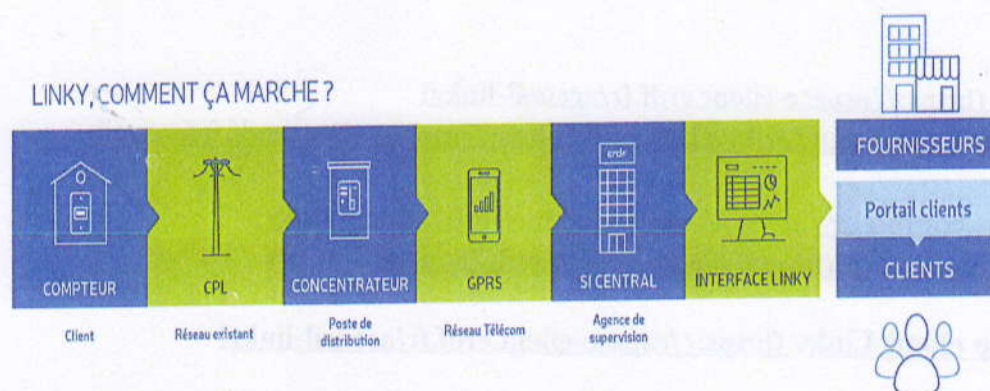
Le CPL c'est quoi ?

©Enedis-2016

Le signal circule dans les câbles du réseau électrique basse tension, jusqu'au poste de distribution du quartier où est logé le concentrateur, en se superposant au courant électrique.

Le concentrateur agrège les données d'un groupe de compteurs et les transmet, par GPRS, au Système d'Information Centralisé Linky. Le système Linky utilise le réseau de télécommunication existant.

LINKY, COMMENT ÇA MARCHE ?



Le compteur Linky est un équipement électrique basse puissance

Il est comparable aux compteurs électroniques dont les consommateurs sont déjà équipés. Comme les anciens compteurs, sa fonction consiste à compter l'électricité consommée.

À l'intérieur du logement, le compteur Linky n'induit pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel.

Le compteur Linky respecte l'ensemble des normes sanitaires définies au niveau européen et français, lesquelles sont très restrictives, concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

« Chez les particuliers et à 20 cm du compteur dans la bande du CPL, le champ magnétique est compris entre 0,01 μ T et 0,05 μ T (limite 6,25 μ T) et le champ électrique entre 0,25 V/m et 1 V/m (limite 87 V/m) »

Source : [ANFR septembre 2016, anfr.fr \(http://www.anfr.fr/control-des-frequence/exposition-\)](http://www.anfr.fr/control-des-frequence/exposition-)

[du-public-aux-ondes/compteurs-communicants/compteurs-linky/#menu2](http://www.enedis.fr/du-public-aux-ondes/compteurs-communicants/compteurs-linky/#menu2)

Le LNE teste le rayonnement électromagnétique du compteur linky

Le LNE teste le rayonnement électromagnétique du compteur linky



<http://www.lne.fr> (<http://www.lne.fr>)

La gestion des données Linky

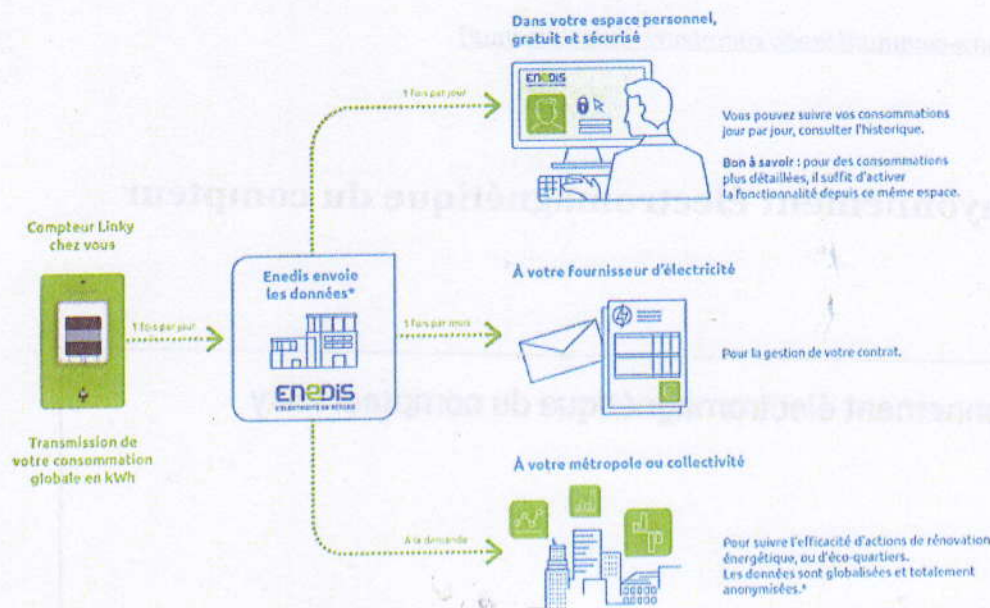
1. Les données qui circulent dans le Système d'Information Linky font l'objet d'un cryptage sur toute la chaîne.

Le compteur ne connaît ainsi pas le détail des consommations de chaque appareil électrique et aucune donnée personnelle (nom, adresse, etc.) ne transite dans le système.

2. Conformément aux recommandations de la CNIL, les données de consommation appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord.

Le code de bonne conduite d'Enedis engage chaque salarié d'Enedis à respecter la protection des données commercialement sensibles et la réglementation liée au traitement des données à caractère personnel.

3. Le chemin des données



@ Enedis - 2016

*Conformément aux recommandations de la CNIL. (<http://www.enedis.fr>)

/sites/default/files/chemin_donnees_linky_v2.jpg)



À noter

En France, l'arrêté de janvier 2012 prévoit que les dispositifs de comptage évolués doivent être conformes à un référentiel de sécurité certifié par l'ANSSI (Agence nationale de sécurité des systèmes d'information) (<http://www.ssi.gouv.fr/>).

Déploiement du compteur Linky en France



2019

 2^{EME} SEMESTRE

> Je consulte la date de pose du nouveau compteur Linky dans ma commune.
(<http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous>)

Les étapes du déploiement du compteur Linky

Les premiers compteurs ont été posés à partir de fin 2015. **3 millions de compteurs** seront déployés d'ici fin 2016.

Le déploiement sera engagé dans toutes les régions administratives avant fin 2016, dans toutes les capitales ou métropoles régionales avant fin 2017, et dans tous les départements avant fin 2018.

L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers d'ici 2021.

Comment va se dérouler la pose du compteur Linky ?

Si votre compteur actuel est À L'INTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



> J - 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



> Une entreprise « Partenaire Linky » est mandatée par Enedis pour la pose du compteur Linky.



> L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du compteur Linky.



> Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



> Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice.

Si votre compteur actuel est À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



> J - 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



> Une entreprise « Partenaire Linky » est mandatée par Enedis pour la pose du compteur Linky.



> L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du compteur Linky. Votre présence n'est pas indispensable.



> Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



> Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice ou la dépose dans votre boîte aux lettres.

Dans tous les cas, pour valider ou modifier la date de pose et avoir accès aux services associés au compteur Linky, vous devez créer un compte personnel sur [l'espace Linky \(https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky\)](https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky)



À noter

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis.

Des individus malveillants peuvent se présenter au nom d'Enedis pour vous démarcher à votre domicile, par téléphone, par mail ou par SMS.

En cas de doute, contactez le service client de votre région sur www.enedis.fr/aide_contact (http://www.erdf.fr/aide_contact)

Comment identifier les entreprises de pose ?

Les techniciens des entreprises de pose ont l'obligation de porter un badge contenant le logo

« *Partenaire Enedis pour Linky* » avec leur photo, leur nom, prénom, et le nom de la société (adresse + numéro de téléphone).

Les véhicules des entreprises porteront également des autocollants avec le logo « *Partenaire Enedis pour Linky* ».



À noter

Lors du remplacement des compteurs, **ni l'appareil, ni sa pose ne seront facturées au client.**

En savoir plus

Gérer mon rendez-vous (<https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>)

Etre averti de l'arrivée du compteur Linky chez moi (<https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>)

Accéder à l'assistance du compteur (<https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>)

Consulter la carte du déploiement (<https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>)

S'informer sur le compteur Linky posé à l'occasion d'une intervention d'Enedis

**LE COMPTEUR
LINKY ET SA
POSE**

**MON CONTRAT
D'ÉLECTRICITÉ
ET LINKY**

**PROTECTION
DE LA VIE
PRIVÉE**

**LA
TECHNOLOGIE
UTILISÉE**

**NOUVEAUX
SERVICES**

Dans une démarche de transparence et afin de vous tenir au mieux informés de l'actualité et des sujets liés aux nouveaux compteurs communicants Linky, Enedis met à votre disposition un ensemble de publications, documents officiels, articles de presse ou vidéos concernant le compteur.

Documents
officiels

Vidéos
Linky

Médias
Presse

Pour aller
plus loin

Linky, le compteur communicant d'Enedis

[Documents officiels](#)

[Vidéos Linky](#)

[Linky dans les médias](#)

[Pour aller plus loin](#)

[Linky bientôt chez vous](#)

[Pourquoi Linky ?](#)

ENTREPRISES PRESTATAIRES

[Pose du compteur Linky](#)

[Les entreprises de pose "Partenaires Linky" recrutent !](#)

[Prestations de recyclage des matériels déposés](#)

[Groupement d'intérêt public ayant pour objet l'acquisition de Dispositifs de Comptage Communicant](#)

[Vos questions sur Linky](#)

Besoin d'aide ?

[Consultez les questions fréquentes ou contactez-nous](#)

A lire aussi

[Linky : signature d'une convention de coopération entre ERDF et l'ADEME](#)

[Préparer le déploiement industriel](#)

[Maîtrise de la demande d'énergie](#)

[Le compteur Linky sur France Télévisions !](#)

[A Caudry, on réclame Linky !](#)

Sites utiles

[L'ANSSI \(Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information\)](#)

[\(http://www.ssi.gouv.fr/\)](http://www.ssi.gouv.fr/)

[Newsroom \(http://newsroom.erdf.fr/\)](http://newsroom.erdf.fr/)

[L'ADEME \(http://www.ademe.fr/\)](http://www.ademe.fr/)

[La CNIL \(https://www.cnil.fr/\)](https://www.cnil.fr/)

[L'ANFR \(Agence Nationale des Fréquences\) \(http://www.anfr.fr/accueil/\)](http://www.anfr.fr/accueil/)

[Le LNE \(http://www.lne.fr/\)](http://www.lne.fr/)

Accéder à l'espace Linky

RDV Linky (<https://espace-client.enedis.fr/accueil-linky>)

Documents utiles

 [Mémento "Tout savoir sur Linky" \(\[http://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_incollables_2016.pdf\]\(http://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_incollables_2016.pdf\)\)](http://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_incollables_2016.pdf)

 [Notice d'utilisation du compteur Linky - Compteur monophasé \(\[http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Monophasé.pdf\]\(http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Monophasé.pdf\)\)](http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Monophasé.pdf)

 [Notice d'utilisation du compteur Linky - Compteur triphasé \(\[http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Triphase.pdf\]\(http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Triphase.pdf\)\)](http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_Compteur_Linky_Triphase.pdf)

 [Instruction leaflet for the smart meter Linky - Singlephase meter \(\[http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Monophasé_anglais.pdf\]\(http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Monophasé_anglais.pdf\)\)](http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Monophasé_anglais.pdf)

 [Instruction leaflet for the smart meter Linky - Threephase meter \(\[http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Triphase_anglais.pdf\]\(http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Triphase_anglais.pdf\)\)](http://www.enedis.fr/sites/default/files/Notice_compteur_Linky_Triphase_anglais.pdf)